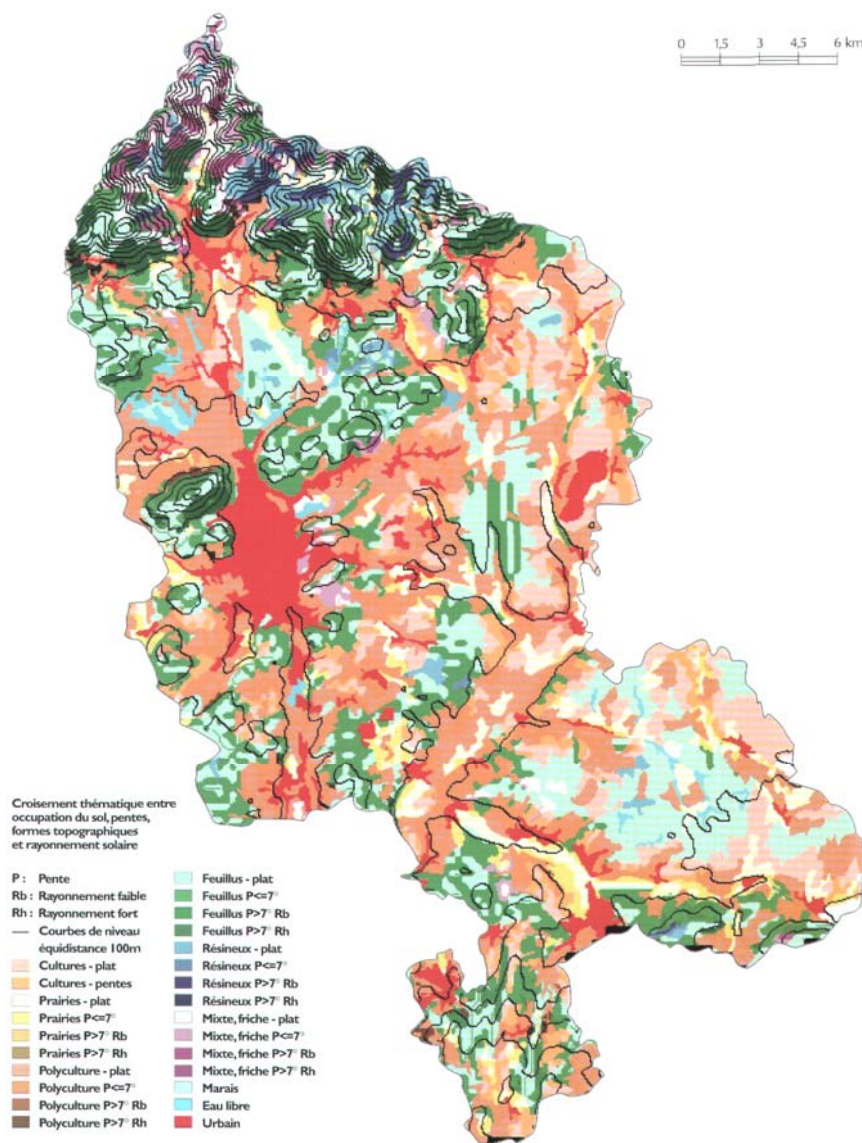




CARTE DE SYNTHÈSE

Un autre mode de classification, plus empirique, a été testé après que furent tirés les enseignements du document précédent. Le principe en est simple : le point de départ est la carte de l'occupation du sol où figurent les types fondamentaux de la nomenclature Corine simplifiée (marais et eau libre y sont toutefois distingués). La classe topographique correspondant aux linéaments de fond de vallée est également retenue pour son rôle structurant.

Ensuite, le critère de pente a été utilisé pour effectuer une différenciation de second niveau parmi certains thèmes (il est tenu compte ici de la distribution statistique des pentes pour fixer les seuils de différenciation). Enfin, le critère de rayonnement a servi à une partition de troisième ordre parmi les pentes fortes entre adret et ubac.

Par ce procédé de division emboîtée, on aboutit à une classification qui peut être représentée sous la forme d'une arborescence logique donnée par le tableau joint.

L'intérêt de ce type de classification est que le choix des critères est contrôlé. La définition des types résultants ne présente aucune ambiguïté. La contrepartie négative de l'opération est son caractère réducteur puisque aux second et troisième niveaux on prend en compte une information en mode binaire simplifiée à l'extrême : deux classes de pentes et deux classes de rayonnement.

L'analyse géographique de cette carte retrouve en grande partie ce qui apparaissait dans le commentaire précédent dont il est inutile de reprendre les termes. Cette double approche des paysages et de leur typologie n'est toutefois pas totalement redondante. C'est un moyen de repérer les « tendances lourdes » d'organisation de l'espace, non sur la foi de la seule intuition, mais sur des bases expérimentales. Le « zonage » du département en unités paysagères cohérentes qui viendra au terme de la démarche y trouvera une source de validation.

- Cultures	
plat	.type 1
pente $\leq 7^\circ$	.type 2
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 3
rayonnement faible	.type 4
- Prairies	
plat	.type 5
pente $\leq 7^\circ$	.type 6
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 7
rayonnement faible	.type 8
- Systèmes cultureux complexes	
plat	.type 9
pente $\leq 7^\circ$	.type 10
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 11
rayonnement faible	.type 12
- Feuillus	
plat	.type 13
pente $\leq 7^\circ$	.type 14
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 15
rayonnement faible	.type 16
- Résineux	
plat	.type 17
pente $\leq 7^\circ$	.type 18
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 19
rayonnement faible	.type 20
- Buissons, espaces en mutation	
plat	.type 21
pente $\leq 7^\circ$	.type 22
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	.type 23
rayonnement faible	.type 24
- Marais	.type 25
- Eau libre	.type 26
- Urbain	.type 27